

Le Palinzard

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

BILLET MUNICIPAL



VIVRE À ÉPALINGES DEMAIN...

Epalinges n'est plus le village que les nostalgiques regrettent déjà; Epalinges n'est pas encore la cité périurbaine voulue par certains et rejetée par d'autres. Enfin, et heureusement, notre commune n'est pas non plus destinée à devenir partie intégrante de celle de Lausanne.

Une chose, par contre, est sûre: la Municipalité mettra tout en œuvre pour préserver l'autonomie communale existante. Pour rester maîtres de notre destin, les autorités communales ont, pour les cinq ans et la décennie à venir, voire au-delà, des réflexions à mener et des décisions à prendre concernant l'aménagement du territoire, et ce, notamment, en coordination avec les objectifs du PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges) et en coopération avec la ville de Lausanne dans le cadre du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL) pour la mise sur pied de projets d'urbanisation et de transports.

Sise dans la partie centrale de l'agglomération Lausanne-Morges, la commune d'Epalinges a des défis à relever et d'importants projets à réaliser en lien avec les nombreuses problématiques environnementales et urbaines. La gestion des villes et des localités environnantes est, pour ces prochaines années, l'un des enjeux majeurs du développement territorial. Pour Epalinges, ces enjeux concernent premièrement la mobilité, avec trois importants dossiers: la requalification de la RC 601, le Plan directeur communal de mobilité et le prolongement du M2 jusqu'à la Croix-Blanche.

A fin 2011, suite aux interventions de Lausanne et d'Epalinges, le dossier de requalification de la route de Berne entre les Croisettes et Le Chalet-à-Gobet a été ressorti du congélateur. En 2012, ce projet, doté d'une enveloppe de 21 millions, est l'un des dossiers prioritaires du Canton. Les études en cours intègrent pour Epalinges la création d'un giratoire à hauteur du parking de la Croix-Blanche et d'un accès au futur quartier du Closalet. Sur ce tronçon, la vitesse devrait être limitée à 60 km/h. Le profil de la voirie sur cet axe devrait être modifié. Il est par exemple prévu deux voies de circulation montantes et une seule descendante, ainsi que des aménagements pour les cyclistes et les piétons.

En septembre 2012, le Conseil communal a alloué un crédit d'étude pour l'élaboration d'un Plan directeur communal de mobilité. Cette étude

devra dresser l'état des lieux de l'utilisation du réseau communal pour les différents modes de déplacement (transports individuels motorisés, transports publics et mobilité douce), et établir un diagnostic des problématiques de mobilité telles que charge de trafic, fluidité, vitesse, accidents, transports professionnels, stationnement, discontinuité des aménagements cyclistes, sécurité des usagers et principalement des piétons, impact sur l'environnement, la nature et les paysages.

Enfin, dans le cadre des travaux menés au sein du Schéma directeur Centre Lausanne, le tracé du prolongement du M2 en direction de la Croix-Blanche a été esquissé. Ce prolongement du M2 sera l'une des priorités de la planification portant sur les transports du PALM de troisième génération.

Le deuxième volet des enjeux du développement territorial est évidemment lié à l'urbanisation. Dans ce domaine, en sus des dossiers faisant déjà l'objet d'une planification cantonale tel le pôle de développement économique cantonal destiné aux biotechnologies (PAC Vennes-Biopôle) ou d'intention tel le projet de développement du site de Sylvana, dossiers sur lesquels les autorités communales planchent en collaboration avec tous les acteurs concernés, la Municipalité a décidé de remettre l'ouvrage sur le métier et d'actualiser le Plan directeur communal (PDCoM) et ainsi de définir les orientations essentielles en matière d'aménagement du territoire communal.

Le Plan directeur communal en vigueur date de l'an 2000. Sa révision est nécessaire. Epalinges comptera bientôt 9000 habitants et devrait à moyen terme franchir la barre des 10000 âmes. Le nombre d'emplois sur le territoire communal est lui aussi en constante augmentation. Cette croissance doit être accompagnée par des outils favorisant un développement équilibré et harmonieux des différents quartiers et un aménagement cohérent et coordonné entre urbanisation et mobilité. Ce sont donc ces objectifs et les réflexions qui en découlent que la Municipalité souhaite atteindre et mener en concertation et en collaboration avec les instances cantonales et les autorités des communes voisines et avec la participation de la population.

Bernard Krattinger, municipal



À MÉDITER

LE PREMIER DES BONS MÉNAGES EST CELUI QU'ON FAIT AVEC SA CONSCIENCE.

Albert Einstein

SOMMAIRE

◆ Billet municipal	1
◆ Echos du Conseil communal	2
◆ Communications de la Municipalité	2-5
◆ Vie des sociétés	6
◆ Jeux – Découvrez votre commune	7
◆ Mémento des manifestations	8

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL



SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2012

Le président, M. Mazyar Yosefi, ouvre la séance en présence de 57 conseillers. Il souhaite la bienvenue au public et aux conseillers et conseillères présents. Il salue également la présence de l'ancien syndic d'Epalinges, M. Michon.

Il débute la séance par un discours de bienvenue où, en préambule, il remercie M^{me} Mercédès Assal, ancienne présidente, en lui offrant un arrangement floral. Il continue: «A notre niveau, mais avec conviction, nous devons contribuer, même modestement, à l'édification d'une société plus juste, plus équitable et durable, afin de laisser à nos enfants et aux générations futures un coin de pays où le bien vivre ensemble sera encore d'actualité. Loin des lobbies, nous devons prendre en considération l'intérêt général et travailler en harmonie et dans le respect de chacune et de chacun. C'est seulement ainsi que nous pourrons, tout en respectant l'héritage légué par les anciens, œuvrer solidairement à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyennes et concitoyens avec le souci du respect d'une approche intergénérationnelle des défis à relever.»

Il souhaite à toutes et à tous une année de solidarité, de détermination et de débats constructifs et fructueux avec la citation d'un sage, poète et humaniste persan du XIII^e siècle à la langue d'une saveur unique et à la plume vivace:

***Les êtres humains sont les parties d'un corps,
Ils sont issus de la même essence,
Lorsqu'une de ces parties est atteinte et souffre
Les autres ne peuvent trouver ni la paix, ni le calme.***

Dans cet esprit, il invite l'assemblée à être soucieuse des problèmes et des souffrances de nos semblables!

Après les communications, et l'approbation de l'ordre du jour, il passe aux points suivants. Le Conseil se prononce sur les préavis municipaux relatifs à:

- La demande de crédit de **CHF 32 000.-** pour la mise aux normes de l'installation et l'assainissement des conduites de chauffage du pavillon scolaire du Grand-Chemin.
- La demande de crédit de **CHF 150 000.-** pour la mise aux normes et la modernisation du matériel et des installations scéniques de la Salle des spectacles.
- La demande de crédit d'étude de **CHF 80 000.-** pour la création d'un plan directeur communal de mobilité et d'un plan de mobilité pour le personnel communal suite à la motion déposée par les Verts d'Epalinges.

Après de brèves discussions, ces demandes ont toutes été acceptées.

La parole est ensuite donnée à la Municipalité pour faire part de ses communications, parmi lesquelles nous citerons:

- La Semaine de la mobilité s'est bien déroulée malgré le peu de participation. Le syndic, M. Mischler, espère reconduire cette manifestation l'an prochain. Il rappelle que toutes les manifestations sont annoncées dans le journal «Le Palinzard» et invite chacune et chacun à y participer activement. Il en rappelle quelques-unes:

- Une semaine de festivités pour le 350^e anniversaire de l'église des Croisettes.
- Une conférence du Club Alpin Suisse par un jeune d'Epalinges.
- Une autre conférence par deux journalistes sur le thème «Quand le Pôle perd le Nord».

Le syndic a le plaisir d'offrir à l'assemblée le livre sur les 350 ans de l'église d'Epalinges, écrit et illustré par l'ancien syndic M. Michon et la photographe M^{me} Viredaz, sous les applaudissements.

- Le Centre de vie infantine de la Croix-Blanche sera inauguré le 3 novembre de 9 h à 12 h 30 avec une partie officielle à 11 h.
 - Le chemin du Polny sera fermé dès le 8 octobre afin d'effectuer les réparations nécessaires suite à la rupture d'une conduite d'eau. La Commune profitera de cette occasion pour procéder à une stabilisation du talus.
 - La Police cantonale a effectué des contrôles au chemin du Pré-d'Yverdon et à la route de Montblesson à des jours et horaires différents. Malgré quelques infractions, la Gendarmerie considère que celles-ci sont encore raisonnables par rapport à d'autres points noirs du canton. La Municipalité restera très attentive à ce qui se passe sur ces tronçons. Elle annonce que les chicanes provisoires feront place à des définitives au mois d'octobre.
 - Les panneaux photovoltaïques ont été posés cet été à la piscine et salle de gymnastique de Bois-Murat.
 - Lors de la réorganisation et de la réaffectation des locaux de la Maison de Commune, le Service technique a déménagé provisoirement dans les combles de la Maison Palinzarde. Après réaménagement du rez-de-chaussée de la Maison Palinzarde, ceux-ci seront affectés à la Police administrative avec un bureau pour la Gendarmerie, puis le Service technique sera définitivement installé dans les locaux de la Police actuelle.
 - Implantation d'un restaurant McDonald's au carrefour des Croisettes: la Municipalité a fait part des questions et interrogations soulevées par l'éventuelle implantation de ce restaurant à cet endroit suite à une rencontre avec un potentiel acquéreur et les propriétaires de la parcelle. Elle a demandé une offre à des spécialistes du trafic et aménagement du territoire pour mener une étude afin de préciser les aménagements nécessaires de la place des Croisettes découlant de la modification du PAC Vennes, du changement d'affectation de la parcelle en question et de la requalification de la RC 601.
 - La vente de vin de cet automne aura lieu le 6 octobre de 10 h à 13 h au dépôt de la voirie du Bois-de-la-Chapelle. Le même jour, il y aura «portes ouvertes» du bâtiment du Service communal des travaux.
 - Projet d'agrandissement de Sylvana-CUTR: ce projet comprendra l'implantation de bâtiments supplémentaires destinés à augmenter les surfaces pour améliorer les besoins en lits type EMS. Vu la situation urgente, les Services cantonaux et le CHUV projettent, également, de surélever le bâtiment existant. Une séance d'information à la population aura lieu le 19 novembre 2012 en présence notamment de M. Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé, et de M. Pierre-François Leyvraz, directeur du CHUV.
- La séance se termine à 21 h 30 et le président M. Yosefi donne rendez-vous à la prochaine séance du Conseil le 13 novembre à 19 h 15.

Françoise Aubert
Secrétaire du Conseil communal

Mazyar Yosefi
Président du Conseil communal

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ



ABONNEMENTS CFF

La Commune dispose de cinq cartes journalières, ou abonnements AG-Flexi, permettant de voyager librement sur le réseau des CFF et la plupart des chemins de fer privés, ainsi que les trams et les bus dans de nombreuses villes et agglomérations suisses. Réduction sur les trajets de nombreux trains de montagne. La Flexicard constitue donc une alternative intéressante au billet ordinaire, car elle offre un rapport prix/prestation optimal pour les

voyageurs sans abonnement. **Son prix est de CHF 35.- par jour.** Les personnes intéressées, majeures et domiciliées sur le territoire de la commune d'Epalinges, sont invitées à appeler le 021 785 61 20 ou à consulter l'agenda des disponibilités sur le site communal www.epalinges.ch et à passer à la Bourse communale (Maison Palinzarde, place de la Croix-Blanche 1, 2^e étage) pour en prendre possession, pendant les heures d'ouverture (lu-ve 8 h à 11 h 30, lu-me 13 h 30 à 16 h, je 13 h 30 à 19 h).

Attention, pas de réservation possible.

NONAGÉNAIRES FÊTÉES

M. Mazyar Yosefi, en sa qualité de président du Conseil communal, a eu le plaisir de rendre visite à trois nonagénaires en compagnie de M^{me} Heidi Viredaz-Bader, photographe.

M^{me} Edith Ducret-Paccoud

Anniversaire: 16 août

M^{me} Ducret nous a reçus avec un magnifique sourire. Elle était entourée de ses voisins. Elle est venue à Epalinges il y a 43 ans pour le travail de son époux. Habitant dans un immeuble depuis son arrivée dans notre commune, elle dit résider au paradis. Nous avons partagé un verre avec elle et ses ami-e-s à sa santé. Elle a un parcours impressionnant et, malgré une vie pas toujours rose, elle a la joie de vivre qui brille dans ses yeux.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

M^{me} Marguerite Desarzens

Anniversaire: 30 août

M^{me} Desarzens nous a reçus à son domicile palinard. Parfaitement indépendante et en forme, elle était entourée de sa famille. Elle a emménagé à Epalinges en 1983 et depuis vit en harmonie au sein de cette commune. Chez elle, tout est fait maison, du pain jusqu'aux différentes délicieuses confitures. Elle a toujours aimé les balades à Epalinges. Passionnée par le sport, elle suit tous les matches à la télé, spécialement quand Roger Federer joue!

J'ai passé un agréable moment avec nos trois concitoyennes et je leur souhaite encore une bonne continuation sur le chemin de la vie.

**Mazyar Yosefi
Président du Conseil communal**

La Municipalité remercie le président de l'autorité législative d'avoir bien voulu transmettre aux nonagénaires fêtées durant ce dernier trimestre ses vœux les plus chaleureux en leur rendant visite.

APRÈS-MIDI DANSANTS ET MUSICAUX POUR LES AÎNÉS

En 2013 encore, la Municipalité a décidé de reconduire les après-midi dansants et musicaux, aux dates suivantes: **les mardis 19 février, 9 avril, 11 juin, 10 septembre et 26 novembre, de 14 h à 17 h** au parterre de la Salle des spectacles.

Nous vous invitons à y participer. Ces moments de détente et de convivialité sont l'occasion de faire la connaissance de personnes du troisième âge qui partagent des loisirs communs dans la bonne humeur.

La buvette de la salle est ouverte. Chacun(e) peut amener de la pâtisserie qui aura été confectionnée ou achetée par ses soins et la partager avec les autres convives. Rappelons que l'entrée est libre, mais que la présence du **chapeau à la sortie** permet à chacun(e) de contribuer modestement au renouvellement de ces animations appréciées.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

M^{me} Clara Martinet

Anniversaire: 9 septembre

M^{me} Martinet réside depuis peu à l'EMS La Girarde sur notre commune où elle a trouvé son bonheur. Le jour de notre visite, elle était entourée de sa sœur et de ses enfants. Elle a emménagé à Epalinges à la Croix-Blanche en 1963. Avec son époux, ils ont tenu une ferme où son fils a appris l'équitation avant de participer à différentes disciplines d'équitation en Europe. Nous avons partagé une bouteille, chère à ses yeux, que sa fille venait de lui offrir.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PLAN PARTIEL D'AFFECTATION «LA BODEVENAZ 2»

La Municipalité soumettra à l'enquête publique, pendant la période s'étendant du 23 janvier au 22 février 2013 inclus, le projet de Plan partiel d'affectation (PPA) «La Bodevenaz 2» (sur parcelle RF 499, située entre les routes de Berne et du Village et le chemin de la Girarde).

A cet effet, une séance d'information publique aura lieu

**le mardi 22 janvier 2013, à 20 h,
à la Salle des spectacles.**



INFOS-POLICE

Vols dans les véhicules grâce à un brouilleur radio

La technique de vol est assez simple. Elle ne demande qu'un simple boîtier émetteur diffusant des ondes radio dans la même gamme de fréquences que la télécommande de verrouillage d'un véhicule.

Le signal de verrouillage est ainsi brouillé et la voiture n'est pas verrouillée. Le conducteur ne s'en aperçoit généralement pas. Le délinquant peut ensuite voler les valeurs qui se trouvent dans le véhicule.

Dans certains cas de ce type, les compagnies d'assurances ne veulent pas entrer en matière pour un éventuel dédommagement.



Conseils

- 1) Vérifiez toujours que toutes les portes et le coffre soient bien verrouillés!
- 2) Utilisez la télécommande le plus près possible de la voiture!
- 3) Dans tous les cas, ne laissez aucune valeur dans votre véhicule!
- 4) Ne laissez rien en évidence qui pourrait faire croire qu'il y a quelque chose à voler!

Simulez votre présence

En cette saison hivernale, le crépuscule du soir arrive tôt! Il est donc recommandé de prévoir un éclairage, raccordé à des minuteries, dès que la luminosité décroît, parfois dès 16 h, dans la maison, histoire de simuler une présence.

BUDGET COMMUNAL 2013

Le budget de fonctionnement 2013 de la commune d'Epalinges laisse apparaître un **excédent de revenus présumé de CHF 18 660.-**.

	Budget 2013	Budget 2012	Ecart en CHF	en %
Revenus	44 148 950	40 782 630	+ 3 366 320	+ 8.25
Prélèvements s/fonds et financements spéciaux	-2 421 350	-2 607 730		
Ecritures internes	-801 000	-509 200		
Revenus épurés *	40 926 600	37 665 700	+ 3 260 900	+ 8.66
Charges	44 130 290	40 795 140	+ 3 335 150	+ 8.18
Amortissements	-2 155 800	-1 943 600		
Attributions aux financements spéciaux	0	0		
Ecritures internes	-801 000	-509 200		
Charges épurées *	41 173 490	38 342 340	+ 2 831 150	+ 7.38
Excédent de charges (-)/ revenus	18 660	-12 510	31 170	+249.16

* Revenus et charges avec effets sur les liquidités.

Même si ce résultat peut paraître convenable, l'exercice 2013 comprend, une nouvelle fois et ce n'est (presque) plus une surprise, des innovations et reports de charges cantonales non négligeables pour les communes vaudoises.

Outre l'introduction imposée par l'Etat d'une taxe sur l'élimination des déchets, la réforme de l'organisation policière vaudoise a apporté de profondes modifications des budgets communaux, alors que l'augmentation continue de la facture sociale ne permet plus de garantir une stabilité des taux d'imposition communaux. En effet, bien des communes commencent à procéder à des hausses de taux, ce qui tend à pousser la moyenne cantonale vers le haut, alors même que les effets de la réforme du système de péréquation intercommunale sont à peine connus et absorbés.

Pour 2013, afin d'éviter une nouvelle bascule corrective de celle des deux points d'impôt du canton aux communes intervenue au 1^{er} janvier 2012, un rattrapage péréquatif est encore venu s'ajouter à la énième hausse de la facture sociale, estimée à 7.38%, passant de **CHF 577.37 millions** à **CHF 620 millions** au niveau cantonal! Après les 8% supplémentaires de 2012 et les 12% de 2011... la pilule devient véritablement difficile à digérer financièrement.

De plus, un «cadeau» original a encore alourdi les charges cantonales et à d'autres communes (correspondant, globalement, à 52.64% des charges épurées) par une nouvelle participation visant à garantir la neutralité des coûts entre les communes et l'Etat suite à la bascule de deux points d'impôt précitée (article 45 de la Loi sur l'organisation policière vaudoise – LOPV, négociations en cours entre l'Etat et les communes): il en résulte une charge complémentaire de **CHF 495 450.-** pour Epalinges!

Quant à la taxe sur l'élimination des déchets, la ville de Lausanne ayant décidé de l'introduire dès le 1^{er} janvier 2013, nous n'avons pas eu d'autre solution que de prendre le train en marche et d'instaurer le même système de taxation pour tenter d'éviter un tourisme des déchets et l'augmentation des coûts d'élimination qui en découlerait. A la seule différence qu'Epalinges ne dispose pas de l'entier des infrastructures nécessaires pour offrir des moyens de récolte et de tri des déchets optimaux.

Des investissements en ce sens sont donc prévus, ainsi qu'un bon nombre d'autres travaux indispensables, pour une somme totale de **CHF 5.3 millions**, sur lesquels le Conseil communal devra se prononcer en temps voulu.

Malgré les incertitudes liées aux différents points ci-dessus (chiffres réels pouvant fortement varier d'un exercice à l'autre), le recours important aux fonds de réserves créés suite aux bons résultats des exercices précédents et l'évolution démographique palinzarde nous permettent de présenter un budget 2013 équilibré.

UN MC DO' À ÉPALINGES?

Sans doute avez-vous pris connaissance de l'un ou l'autre des articles parus dans la presse annonçant l'éventuelle arrivée d'un restaurant McDonald's à Epalinges. Des bruits et des informations aussi nombreux que contradictoires circulent parmi la population.

Concernant la gestion de ce dossier, la Municipalité d'Epalinges reste pragmatique. Dans un premier temps, elle souhaite apporter les quelques précisions suivantes:

Les paramètres de ce projet sont connus.

1. McDonald's souhaite implanter un de ses restaurants à Epalinges, ainsi qu'un centre de formation.
2. Des opposants à l'implantation d'un fast-food ont lancé une pétition.

Avant de se prononcer sur ce projet, la Municipalité se doit de l'étudier de manière approfondie. Pour traiter ce dossier, comme pour tout autre dossier d'ailleurs, il est important de respecter différentes étapes. Il s'agit tout d'abord d'entreprendre les études d'impact d'un tel projet, puis d'effectuer une pesée des intérêts des uns et des autres, en mesurant les avantages et les inconvénients.

Compte tenu du lieu où souhaite s'implanter l'entreprise McDonald's, à savoir en bas de la route de la Croix-Blanche, ces études vont évidemment concerner la mobilité dans le secteur des Croisettes. L'impact prévisible des flux de véhicules et de piétons sur le carrefour et sur la place des Croisettes, principalement en termes de sécurité des piétons et de fluidité du trafic, doit être évalué. Ces études doivent bien évidemment être menées en partenariat avec les acteurs concernés (Conseil communal, Biopôle, Services du Canton, commune de Lausanne, par exemple).

Une rencontre intervenue à la mi-novembre, entre des représentants de l'entreprise McDonald's et la Municipalité, a permis d'aborder les questions suivantes:

- La signalétique de l'établissement
- L'accès au site depuis la RC 601
- L'aménagement de la place des Croisettes
- L'accès piétonnier depuis le M2
- Les horaires d'ouverture, notamment ceux du drive-in

Des informations concernant cette rencontre et les suites données à ce projet seront diffusées régulièrement dans les prochaines éditions du journal.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2013-2014

Conformément à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), la 1^{re} et la 2^e année HarmoS (qui correspondent au cycle initial) sont obligatoires.

L'inscription des nouveaux élèves nés dans la période:

**du 1^{er} juillet 2008 au 31 juillet 2009 (1^{re} année du cycle initial)
et du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (2^e année du cycle initial)**

est prévue

**du lundi 14 janvier au vendredi 18 janvier 2013, de 8 h à 11 h,
à la Direction des Ecoles, au rez-de-chaussée du bâtiment F
du collège de Bois-Murat.**

A présenter lors de l'inscription:

- le livret de famille (ou une autre pièce d'identité si vous n'avez pas de livret);
- le certificat de vaccination;
- le carnet ou une attestation d'assurance-maladie et accidents;
- une photographie format passeport.

Remarques:

Entrée retardée

Les parents des enfants nés entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2009 peuvent demander à retarder d'un an l'entrée en première année.

Entrée anticipée

Les parents des enfants nés entre le 1^{er} août et le 31 août 2009 peuvent demander à avancer d'un an l'entrée en première année.

Les demandes de dérogation doivent être adressées par écrit à la Direction des Ecoles avant le 18 janvier 2013.

Le site Internet www.vd.ch/entree-ecole permet d'identifier les différentes possibilités d'entrée à l'école obligatoire par une simple saisie de la date de naissance de l'enfant.

LÂCHER DE BALLONS

Chaque année, le traditionnel lâcher de ballons organisé dans le cadre des festivités de la Fête nationale est un moment très attendu par les tout-petits, voire les plus grands. Tout participant à la manifestation peut se procurer un ballon muni d'une carte sur laquelle il note ses coordonnées. Au moment opportun, environ deux cents ballons prennent alors leur envol à la plus grande joie du jeune public présent...

Cette année, seule une petite trentaine de cartes nous ont été retournées, faute à une météo très agitée à l'heure des réjouissances. Les baudruches rouges à croix blanche rescapées des intempéries sont parties à la conquête des régions bernoises et lucernoises, d'autres plus téméraires ont été retrouvées dans des contrées germaniques et italiennes.

Voici le classement des dix premiers: 1. Pauline Hauselmann, ch. de la Butte 2, le ballon a parcouru 513 km de distance à vol d'oiseau, et a été retrouvé à Ahorntal (Allemagne); 2. Cécile Chappot, rte de la Croix-Blanche 40b, 421 km, à Gunzenhausen; 3. Laurent Rogey, ch. de Bois-Murat 20, 270 km, à Livigno-So (Italie); 4. Tom Roversé, 1913 Saillon, 243 km, à Münsterlingen; 5. Yugo Ferrisse, ch. de la Possession 1A, 183 km, à Hinwil; 6. Alan et Théo Giller, ch. des Bodérons 3, 180 km, à Tagelswangen; 7. Kilian Sorman, ch. de Ballègue 66A, 150 km, à Rigi-Kaltbad; 8. Niklaus Komminoth, 2534 Orvin, 120 km, à Finsterwald; 9. Thomas Pellet, ch. du Ruisseau-Martin 12, 118 km, à Unterwiden; 10. Mélissa Maire, 2520 La Neuveville, 113 km, à Schüpfheim.

Les trois premiers enfants cités ont reçu une lettre de félicitations accompagnée d'une jolie récompense.

AIDE FINANCIÈRE COMMUNALE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE NEUF

Afin d'encourager l'acquisition de deux-roues électriques, une aide financière de CHF 300.– est proposée aux habitants d'Epalinges pour tout achat d'un vélo électrique neuf reconnu par le programme NewRide (suivi par les SIL).

Il s'agit d'un programme de SuisseEnergie, partenaire de l'Agence EcoCar qui promeut les véhicules à bon rendement énergétique. NewRide contribue non seulement à réduire les émissions telles que le CO₂, mais contribue également à la promotion de la santé publique en proposant des deux-roues électriques adaptés aux besoins quotidiens et qui concourent à la réduction des nuisances dues aux embouteillages.

Cette participation sera versée, sur présentation de la facture acquittée attestant l'achat d'un vélo électrique neuf reconnu par le programme NewRide, par un passage au guichet de la Bourse communale.

Les modèles reconnus apparaissent sur le site:

www.newride.ch/franz/bikes_f.php

RECENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires de chiens doivent annoncer à la Police municipale, tél. 021 784 44 44, jusqu'au 31 janvier 2013:

- les chiens achetés ou reçus en 2012;
- les chiens nés en 2012 et restés en leur possession;
- les chiens morts, vendus ou donnés en 2012;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2012 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

SERVICE HIVERNAL

A l'approche de l'hiver, il ne semble pas inutile de rappeler quelques règles d'usage auxquelles chacun se conformera de bonne grâce pour le bien de tous:

En présence de chutes de neige, les véhicules stationnés le long des voies publiques doivent être évacués immédiatement pour être parkés sur des emplacements appropriés. La Municipalité déclinera toute responsabilité en cas de dégâts occasionnés, par des engins communaux, lors des opérations de déneigement, salage et/ou gravillonnage, sur des véhicules de contrevenants.

Les restrictions de stationnement ainsi que la signalisation routière mises en place afin de permettre le travail de déblaiement de la neige doivent être scrupuleusement respectées.

Les propriétaires d'immeubles bâtis en bordure de route sont tenus de dégager l'accès à leur propriété même si la neige a été chassée par les engins de déblaiement de la collectivité publique.

La neige évacuée des propriétés privées ne peut pas être jetée sur la voie publique.

Nous vous remercions de votre compréhension.

VIE DES SOCIÉTÉS



TOURNOI D'ÉCHECS POUR ÉCOLIERS

La 37^e édition du traditionnel tournoi junior d'échecs d'Epalinges, ouvert aux jeunes de moins de 20 ans, aura lieu cette année le dimanche 9 décembre, dès 9 h, à la Salle des spectacles.

Tous les participants joueront sept rondes au système suisse selon les règles du jeu rapide. Chaque joueur dispose de 15 min. pour finir chacune de ses parties.

Programme de la journée:

dès 9 h: contrôle des inscriptions; à 9 h 30: première ronde; à 15 h: dernière ronde. Pause: de 11 h 30 à 12 h 45. Proclamation des résultats et remise des prix: dès 16 h. Fin du tournoi prévue pour 17 h 30.

Possibilité de restauration sur place, sous surveillance des organisateurs: CHF 15.– par participant et CHF 20.– par accompagnant. L'inscription obligatoire pour le repas doit être faite à l'avance, jusqu'au 5 décembre. Eventuellement, quelques repas additionnels pourront être distribués sur place avec une majoration de CHF 5.–.

La finance d'inscription au tournoi est de CHF 15.–, plus CHF 5.– en cas d'inscription sur place. Les inscriptions se font en ligne à l'adresse: www.gelchess.ch/inscription_tournoi_epalinges.php ou par courrier postal à: Rodrigo Garcia Garcia, av. Warnery 10, 1007 Lausanne. Plus d'informations sur: www.gelchess.ch/tournois/juniors_epalinges_12/tournoi_echecs_juniors_epalinges_2012.php ou par téléphone à Gilbert Terrisse, 078 687 87 56.

LA CHANSON D'ÉPALINGES... FAIT SON CINÉMA!...

La Chanson d'Epalinges, dirigée par Isabelle Favre Pralong, vous invite à son spectacle qui vous emmènera... **d'écran en écran... les samedi 9** (soirée à 20 h) et **dimanche 10 février 2013** (matinée à 15 h) à la Salle des spectacles d'Epalinges.

Bloquez d'ores et déjà ces deux dates dans votre agenda!

A l'issue du concert du samedi, la soirée se poursuivra par un bal avec le MIDNIGHT Orchestre.

... Et si le cœur vous en dit, venez chanter avec nous! Nous répétons le jeudi de 20 h à 22 h à la salle de quartier du collège de Bois-Murat. N'hésitez pas à pousser la porte, vous serez les bienvenus!
Renseignements: Maude Meylan (079 567 07 68) et/ou Danielle Bouchonville (079 295 02 53).

Nous recrutons aussi des jeunes entre 14 et 22 ans pour rejoindre le Groupe vocal Les Colombines et participer à un projet ponctuel avec La Chanson d'Epalinges. Nous répétons le jeudi de 19 h à 20 h à la salle de quartier du collège de Bois-Murat selon un planning défini.
Renseignements: Isabelle Favre Pralong (021 784 03 34).

SYMPHONIE

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité cordialement et gratuitement. Il rassemble des chrétiens, habitant Epalinges, désireux de manifester concrètement leur engagement dans la commune.

Les prochaines rencontres auront lieu les samedis 15 décembre, 19 janvier, 16 février et 23 mars, à 12 h, à Bois-Murat (complexe scolaire).

En cas de mobilité réduite, un transport est organisé sur demande téléphonique le samedi matin au 021 784 10 09 (M^{me} Marlène Schmiéd).



NICOLAS FRAISSINET EN CONCERT POUR UNE CRÈCHE-ORPHELINAT À BETHLÉEM

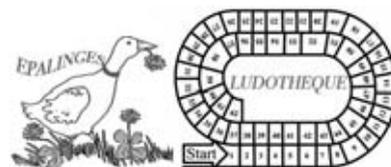
Association palinzarde, Les Amis de la Crèche de Bethléem apporte depuis quelques années déjà un soutien constant à la crèche-orphelinat de Bethléem, seul établissement du genre dans les Territoires palestiniens. Sa mission est d'accueillir, de la naissance à 6 ans, les enfants abandonnés ou de parents en détresse qui ne peuvent les garder, ni assurer leur bien-être.

Havre de paix pour des dizaines et des dizaines de petits êtres aux histoires douloureuses, victimes de toutes sortes de violences, cette crèche-orphelinat les aide à se construire en leur offrant une tendresse jamais reçue.

Le 2 mars prochain, à 20 h, à la Salle des spectacles d'Epalinges, aura lieu un concert exceptionnel en faveur de la Crèche de Bethléem. Avec ses musiciens, Nicolas Fraissinet, auteur-compositeur-interprète et pianiste, tête d'affiche au printemps 2012 sur la scène de Beausobre, viendra pour notre plus grande joie assurer un magnifique concert un peu pop, un peu rock, destiné aux jeunes et aux moins jeunes... Dès le premier mot, la première phrase, on est happé par cette voix si singulière, sur le fil de la pure émotion, par cette musique qui nous saisit joyeusement. Pour mieux connaître cet artiste franco-suisse inclassable, aux textes vrais, profonds et réalistes, venez l'écouter! Vous ne le regretterez pas! Pierrot le Fou, enfant de la région, assurera la première partie avec son groupe.

Plus d'informations sur:

www.creche-bethleem.ch et www.nicolasfraissinet.com



D'ÉPALINGES OU D'AILLEURS... VOUS AIMEZ JOUER?

La ludothèque a déménagé et fait peau neuve.

Venez visiter notre nouvel espace situé dans le nouveau Centre de vie enfantine et découvrir plus de 600 jeux et jouets tels que

- Jeux de société
- Jeux de construction
- Jeux d'animation
- Jeux de plein air
- Puzzles
- Jeux géants

Heures d'ouverture:

les lundis de 16 h à 19 h et

les mercredis de 16 h à 18 h

Fermé pendant les vacances scolaires et les jours fériés

Toute l'équipe de bénévoles se réjouit de vous y accueillir!

Chemin de Mon-Repos 9 – 1066 Epalinges – 021 784 50 80
(uniquement aux heures d'ouverture)

Délaï pour la remise des textes destinés au numéro de mars 2013:

- 20 janvier 2013 au Greffe municipal d'Epalinges

SOLUTION DE LA GRILLE DE MOTS CROISÉS PARUE DANS LE N° 174 DE SEPTEMBRE 2012

Vingt-neuf personnes ont trouvé la solution exacte. Il s'agit de: Philippe Erb, Charles Galley, Noémie Solioz Perrelet, André Baumann, Alain Boillat, Joël Boillat, Silvia Boillat, Denise Borel, Edith Borel, André Brulhart, Elise Chevalier, Eric Ducret, Fabien Galley, Marinette Küffer, Maurice Kùpfer, Steve Lienhard, Michel Martin, Sylvain Meyer, Michel Perret, Eva Rabinowicz, Cécile Rapin, Marie-Claude Rossiaud, Ariane Scheidegger, Gottlieb Schenk, Eva-Marie Sordet, François Späni, Jérôme Urio, Philippe Vauthier, Nicolas Wichoud. Nous tenons à les féliciter chaleureusement et nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal où la traditionnelle récompense les attend.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	D	I	M	E	N	S	I	O	N	S
2	E	T	O	N	N			M	A	I
3	T	E	N	D	E			M	E	N
4	E		T	O		S			T	O
5	R	E	A	C	T	I	F			G
6	M			I	R	U	N		A	R
7	I	N	S	I	N	U	E	R	A	I
8	N	E		N	I	S			I	M
9	E	P	I	E	S		S			M
10	S	E	N	S	I	T	I	V	E	S

En alternance, nous vous proposons cette fois une grille de scrabble. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 janvier 2013**.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	Mot compte triple			Lettre compte double				Mot compte triple				Lettre compte double			Mot compte triple
B		Mot compte double			Lettre compte double		Lettre compte double			Lettre compte double					Mot compte triple
C			Mot compte double					Lettre compte double		Lettre compte double				Mot compte triple	
D	Lettre compte double			Mot compte double				Lettre compte double					Mot compte triple		Lettre compte double
E						Mot compte double									
F		Mot compte double								Mot compte double					
G			Lettre compte double					Lettre compte double		Lettre compte double			Lettre compte double		
H	Mot compte triple			Lettre compte double				★					Lettre compte double		Mot compte triple
I				Lettre compte double											
J		Mot compte double								Mot compte double					
K				Mot compte double											
L	Lettre compte double			Mot compte double				Lettre compte double					Mot compte double		Lettre compte double
M			Mot compte double										Mot compte double		
N		Mot compte double												Mot compte double	
O	Mot compte triple			Lettre compte double				Mot compte triple					Lettre compte double		Mot compte triple

N°	TIRAGE	PTS
1	NOLENOV	
2	NO+TONRM	18
3	O+SIIASE	16
4	IJRRASE	59
5	IR+NTXIT	31
6	IRT+WTCE	28
7	C+YRETA	64
8	SPSUAAE	105
9	GUABQUP	83
10	GPU+DLAO	42
11	GL+?OZEF	24
12	IIALNLI	103
13	ILL+OHMR	24
14	ILLMR+UK	29
15	ILLRU+EU	52
16	EHTVGDR	59
17	DGRTV+IE	51
18	DGRT+DEM	27
19	DGMRT+UE	22
20	DGMRT+BE	21
21	DMT+NEEC	20
22	EMNT+?SL	30
		39
		947

TÉLÉTHON 2012

Samedi 8 décembre, de 9 h à 17 h, sur la place de la Croix-Blanche

Le Service de Défense Incendie et Secours d'Epalinges (SDIS) organise différentes activités, notamment des tours en véhicule d'intervention à l'intention des enfants

Vente des deux mascottes «25^e TÉLÉTHON»

Les dons peuvent aussi se faire par téléphone au numéro gratuit: 0800 850 860

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE



SOLUTION DU N° 174 DE SEPTEMBRE 2012

Seize personnes ont reconnu la photographie montrant la gargouille contre un mur situé au chemin des Ormeaux.

Les réponses exactes nous ont été données par: Michel Delessert, Frédy Girardin, Michel Küffer, Alain Boillat, Joël Boillat, Silvia Boillat, André Brülhart, Isabelle Carrard, Laurent Clarisse, Rachel Christinet, Marinette Ducret, Verena Faieta, Charles Galley, Marinette Küffer, Alexandra Péclat, Gottlieb Schenk.

Nous les félicitons très sincèrement de leur perspicacité et nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nouvelle énigme

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M^{me} Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 janvier 2013**.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS



SALLE DES SPECTACLES

- ◆ Samedi 1^{er} décembre, de 9 h à 19 h
- ◆ Dimanche 2 décembre, de 10 h à 17 h

Marché de Noël de l'Association des Commerçants et Artisans d'Épalinges (ACAE)

- ◆ Dimanche 9 décembre, dès 9 h
Tournoi d'échecs pour écoliers
- ◆ Mardi 11 décembre, à 18 h 30
Séance du Conseil communal
- ◆ Dimanche 16 décembre, à 17 h
Concert de l'Avent du Chœur d'Enfants d'Épalinges
- ◆ Mardi 22 janvier, à 20 h
Séance d'information publique sur le PPA «Bodevenaz 2»
- ◆ Vendredi 1^{er} février, à 20 h 30
Troupe théâtrale d'Oulens, pièce «40 carats» de Barillet et Grédy
- ◆ Samedi 9 février, à 20 h (portes à 19 h 30)
- ◆ Dimanche 10 février, à 15 h (portes à 14 h 30)
Spectacle annuel de la Chanson d'Épalinges
Le samedi, dès 22 h, bal avec le Midnight Orchestra
- ◆ Mardi 12 février, à 20 h 15
Séance du Conseil communal

- ◆ Mardi 19 février, de 14 h à 17 h
Après-midi dansant pour les Aînés, avec orchestre musette et variétés
- ◆ Samedi 2 mars, à 20 h
Concert exceptionnel de Nicolas Fraissinet et ses musiciens, en faveur de l'association Les Amis de la Crèche de Bethléem

LOCAL DE VOTE DE BOIS-MURAT

- ◆ Dimanche 3 mars, de 10 h à 11 h 30
Votations cantonales et fédérales

CENTRE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ Samedi 1^{er} décembre, de 9 h à 13 h
Vente de pains et de spécialités diverses cuits au four à pain d'Épalinges

PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ Samedi 8 décembre, dès 9 h
Téléthon 2012

TEMPLE DES CROISSETTES

- ◆ Dimanche 2 décembre, à 17 h
Concert organisé par l'Association Musicale d'Épalinges: «Quatuor de cuivres» (2 trompettes, 2 trombones), conte de Noël en musique, suivi d'œuvres de Bach, Pezel, J.-Fr. Michel
- ◆ Dimanche 16 décembre, à 10 h 30
Culte liturgique avec la participation de l'octuor vocal Voix 8

- ◆ Samedi 22 décembre, à 17 h
Arbre de Noël paroissial
- ◆ Lundi 24 décembre, à 23 h
Culte de Veillée de Noël
- ◆ Mardi 25 décembre, à 10 h 30
Culte de Noël

- ◆ Samedi 19 janvier, à 17 h
Célébration d'Eveil à la foi

- ◆ Dimanche 17 mars, à 10 h 30
Culte des familles

- ◆ Samedi 23 mars, à 17 h
Célébration d'Eveil à la foi

CENTRE ŒCUMÉNIQUE DES CROISSETTES 29

- ◆ Lundi 31 décembre, dès 19 h
Fête de la Saint-Sylvestre

BIBLIOTHÈQUE D'ÉPALINGES

- ◆ Mercredi 5 décembre, de 16 h à 17 h
«Chouette, bébé lit!», par l'association Osons les livres
- ◆ Mercredi 12 décembre, à 15 h
«A l'abordage», conte
- ◆ Mercredi 30 janvier, à 15 h
«Pierre et le Loup», contes et musique
- ◆ Mercredi 13 février, à 15 h
«Contes et fables autour de la Méditerranée»

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Épalinges



LA MUNICIPALITÉ,
LE CONSEIL COMMUNAL
ET LE PERSONNEL
COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT
UN JOYEUX NOËL
ET UNE
BONNE ANNÉE 2013.